

Type Aeroxx 750	Unité	ECO	MAX
Puissance sonore	dB(A)		79,0
Niveau de pression acoustique	dB(A)		66,1
Incertitude	dB(A)		± 3

13 Déclaration de conformité CE

Nous déclarons que la machine décrite ci-dessous est conforme aux exigences fondamentales de sécurité et de santé des directives de l'UE, tant dans sa conception et sa construction de base que dans la version mise en circulation par nos soins. Cette déclaration cesse d'être valable si la machine est modifiée sans notre accord préalable.

Produit : Épurateur d'air commercial

Tapez : Aeroxx 750

La conception des appareils est conforme aux réglementations suivantes : CE-Machines Directive 2006/42/EG
Directive EMC 2014/30/EU
ROHS 2011/65/EU

Directive européenne sur les machines 2006/42/CE, y compris les amendements : EN 60335-1:2012/A15:2021
EN 60335-2-65:2003/A11:2012
EN 62233:2008

Directive européenne EMC 2014/30/EU EN 55014-2:2021
EN 55014-1:2021
EN 61000-3-2:2019/A1:2021
EN 61000-3-3:2013/A2:2021

RoHS 2011/65/EU EN 63000:2018

Représentant autorisé pour la compilation de la documentation technique : ELECTROSTAR GmbH, Hans-Zinser-Str. 1-3, 73061 Ebersbach/Fils, Allemagne



Carsten Gresser
Responsable de l'assurance qualité

30.07.2024